



Mention d'information

Recrutement de sujets volontaires pour participer à un questionnaire de thèse de médecine générale sur le dépistage du mélanome chez les agriculteurs bretons. (Décision PDB 2022-02)

La Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé «Recrutement de sujets volontaires pour participer à un questionnaire de thèse de médecine générale sur le dépistage du mélanome chez les agriculteurs bretons » dont les finalités sont :

- D'effectuer des opérations relatives à l'identification, la sélection et la sollicitation des assurés sociaux et de leurs ayants droit qui sont éligibles à l'étude : requête et emailing et traitement des retours des assurés,
- De transmettre les coordonnées des personnes ayant consenties à participer à l'étude à l'investigatrice, sous la supervision du médecin conseil, directeur de thèse, pour la réalisation de l'étude.

Les catégories de données à caractère personnel utilisées dans le cadre de ce traitement sont les données d'identification.

Les bases légales du traitement sont le consentement de la personne concernée et l'exécution d'une mission de service public.

Les catégories de personnes concernées par le traitement sont les assurés de la MSA Portes de Bretagne présent dans l'échantillon.

Les données sont conservées le temps nécessaire à la réalisation de la thèse.

Sont destinataires de tout ou partie des données, les agents habilités de la Direction de la Santé Publique de la MSA Portes de Bretagne ainsi que Madame Alixe GODFRIAUX.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition (uniquement pour la réalisation de l'emailing), d'effacement, de portabilité et de limitation aux données qui vous concernent.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée aux Directeurs des Caisse de Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07